



Fédération Apicole de Charente Maritime
Groupement de Défense Sanitaire de l'Abeille

Rochefort le 23 janvier 2020

Chères adhérentes, Chers adhérents

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale annuelle de l'association qui se déroulera le **samedi 08 février 2020** au lycée Agricole Georges DESCLAUDE à Saintes.

Ce moment privilégié est une étape importante qui permet de faire un point sur une saison écoulée et de fixer les orientations et objectifs pour la et les saisons à venir mais surtout, il illustre l'intérêt porté par tous à la vie de votre association. Nous débattons ensemble sur les points et questions pouvant préoccuper chacun.

Si cette étape annuelle ne revêt pas l'intérêt émotionnel d'une belle visite en rucher bien rythmée par bon nombre d'aléas et de problèmes à résoudre, elle a en contrepartie l'immense avantage de pouvoir nous rassembler en un même temps et sur un même lieu au moins une fois dans l'année.

Cette rencontre outre son aspect administratif conclut une saison et en démarre une autre. Il est aussi un moment d'échange convivial entre tous. Sur ce point, il vous est possible de nous porter à connaissance les points et/ou questions particulières que vous souhaiteriez voir aborder ce jour-là. A ces fins nous vous demandons de nous communiquer obligatoirement ces questions avant le lundi 03 février.

Vous trouverez également dans cet envoi le bulletin d'adhésion pour 2020.

Nous vous remercions d'avance pour l'intérêt que vous porterez à cette invitation et à votre assemblée générale.

En comptant sur votre présence.

Bien cordialement.

Les Co-Présidents
Gérald BRAUD Maurice DOUTEAU



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 08 février 2020

Lycée Agricole Georges DESCLAUDE 17100 SAINTES - Salle des examens

ORDRE DU JOUR

- **13H Préliminaires à l'Assemblée Générale**
 - Accueil
 - Distribution de cire (opération cire d'opercules)
 - Présentation de l'association aux nouveaux adhérents

- **13H 45 Ouverture de l'Assemblée Générale**
 - Mot de bienvenue des co-présidents
 - Rapport moral
 - Rapport d'activités 2019
 - Élections pour les nouvelles candidatures au CA
 - Programme d'activités et projets 2020
 - Rapport financier 2019 et approbation des comptes
 - Questions diverses
 - Interventions thématiques :
 - Célia BORDIER : Frelon Asiatique
 - Isabelle GARNIER : Projet en cours suivi d'activité : Compteur d'abeilles
 - Philippe AIMÉ : Projet en cours sur l'observation des maladies du couvain

- **Verre de l'amitié offert par le groupe FACM-GDSA**

- **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.**

Nota : Le dernier point de l'assemblée générale sur les questions diverses abordera en priorité les questions écrites et transmises avant le lundi 03 février 2020 (courrier, Email).



RENOUVELLEMENT du CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Certains bénévoles siégeant au Conseil d'Administration arrivent au terme de leur mandat ou ne souhaitent pas le reconduire.
- Pour que le groupe FACM-GDSA puisse continuer de rendre service à tous les apiculteurs et améliorer l'état sanitaire de nos ruchers, nous avons besoin d'un groupe significatif de bénévoles au Conseil d'Administration.
- Pour être administrateur, point besoin d'être un spécialiste en apiculture.
- L'association a besoin de personnes s'impliquant dans la communication, l'aide aux ruchers école, les diverses commissions, si possible significativement réparties sur le département.

✂-----

FACM-GDSA

Assemblée Générale du samedi 08 février 2020

Acte de candidature au Conseil d'Administration

Je soussigné(e)

Adresse :

Tél :

Mail :

- déclare être candidat à un des sièges éligibles du Conseil d'Administration
- me porte volontaire à la participation des actions engagées par l'association en 2020

Signature

L'acte de candidature doit nous parvenir avant le lundi 03 février 2020

par voie postale : chez M. Maurice DOUTEAU route de la Roche 17210 Saint Palais de Mérignac
ou par mail : facm.gdsa@gmail.com



Pouvoir de représentation à l'Assemblée Générale du 08 février 2020

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Adhérent(e) à l'association FASM-GDSA en 2019
donne mon pouvoir de représentation et de vote à

Monsieur - Madame

Nom : Prénom :

Adhérent(e) à l'association FASM-GDSA en 2019
et âgé(e) de plus de seize ans

Fait à : Le :

Signature

Nota : un adhérent ne peut être porteur de plus de 2 pouvoirs